



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 14 Avril 2023 (18h-20h)

Présent : Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Dominique Laplante, Denis Reynaud, Jean-Louis Barlatier, Guy Llata, Christian Charée, Jacques Chauvet, Sébastien Denis.

En Visio : Patrick Locheron, Corinne Tournassat, Elise Martinez, Michel Chadelas Invités

; Serge Mikoff

Excusé : Guy Valentin, Jean-Louis Saudrais, Jean-Louis Le Coq, Benoit Audema, Marie-Paule Kieffer

Absents :

1. Point sur les adhésions 2023 (information) => NB

Au jour de la réunion du comité directeur, nombre d’adhérents s’élève à 244 (*note : 245 au jour de la rédaction*). La Ronde Blanche de Printemps ayant été annulée pour raison météo, il faudra compter sur les régates conviviales pour recruter de nouveaux adhérents.

2. Point Financier (information) => JLB

Jean-Louis Barlatier a présenté un compte de résultats partiel arrêté au 14 avril indiquant un excédent à date de 2000€. Près des ¾ des adhésions budgétées ont été encaissées. Les produits à venir ne concernent maintenant que les régates.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

3. Politique Tarifaire 2023-2024 (validation) => JLB/NB/JLW

Une première proposition de tarifs avait été discutée lors de la précédente réunion du Comité Directeur.

Type d'épreuve	Tarif de référence
Rondes Blanches	10 €
Licences Journalières pour Rondes Blanches	5 €
Ronde SNSM	20 €
Rotary Race	30 €
Trophée 30/16	20 €
Championnat 30/16	20 €
La Ronde de Nuit	20 €
Trophée Lacaze	40 €
Week-end de régates 2J (Gardianne/Sétoise)	25 €
Régate conviviale 1J (Toi&Moi/UShip/Estivale/etc.)	20 €
MiniMax	300 €
Défi du Lion	85 €
Challenge Départemental VL (décision CDV34/CDV 30-48)	7 €
CATA CAMARGUAISE jeune (-21ans)	25,00 €
CATA CAMARGUAISE solo	30,00 €
CATA CAMARGUAISE duo	45,00 €
Challenge Sud Dragon	40€/we
GP Sud Dragon	300€

Les tarifs Challenge/Trophée de la Baie seront discutés avec les autres clubs lors d’une réunion commune à venir. Ils ne rentrent donc pas dans cette validation.

Une différence entre Challenge, Trophée et Championnat 30/16 est soulignée par Sébastien Denis, et la commission Voile habitable proposera au comité directeur une solution tarifaire adaptée pour 2024 lors d’une prochaine réunion.

Les Tarifs proposés sont validés à l’unanimité des présents moins une abstention (Sébastien Denis).



4. Commission Voile Légère

Jacques Chauvet a fait le point sur la situation de la Voile Légère après avoir pris connaissance de l'ensemble des dossiers. Le constat aujourd'hui est qu'au niveau de la voile légère, il n'y a peu d'adhérents et peu de bénévoles en dehors des manifestations de régates. Corinne Tournassat rappelle les chiffres de 2022 avec 13 licences jeunes et 7 jeunes en primo licences, dont certains naviguent en VL, 25 passeports voile que l'on peut attribuer aux jeunes inscrits aux cours de voile initiation en partenariat avec UCPA, auxquels s'ajoutent à minima les 3 jeunes venus de la Grande Motte à notre école sportive et non licenciés chez nous en 2022, ainsi que Jean Louis Le Coq et Faodren son fils, Sacha Tournassat et Manoël Promayon.

L'activité de cette école de voile est soutenue financièrement grâce à un plan voile 2022-2025 entre la Mairie, la Régie, l'UCPA, et la SNGRPC.

Le point de déséquilibre de ce plan voile est que l'UCPA n'est pas du tout câblée pour de la voile sportive et ne permet pas la détection attendue. De plus, L'UCPA draine une partie des potentiels participants à l'École de Voile Loisir en prenant également sur leurs stages les enfants de parents ayant une résidence secondaire au Grau du Roi et petits-enfants de résidents au Grau du Roi, ne laissant à la SNGRPC que les enfants de résidents du Grau du Roi. Corinne Tournassat indique que cette situation était un essai en 2022, décidé en accord avec les partenaires du Plan Voile, pour expérimenter ainsi une meilleure détection pour la Voile Sportive ; le résultat n'a pas été concluant. Il a été décidé de revenir en 2023 à la formule d'avant.

Un rendez-vous est prévu avec la mairie le 18 Avril pour cadrer l'embauche de l'entraîneur Julien Moutarde par la Mairie au travers de son association culturelle et sportive. L'embauche est prévue pour le 1 Août 2023 vu que Julien ne sera plus salarié de la SNGRPC à cette date avec la fin de son CDD. Ce rendez-vous a également pour but de recadrer les responsabilités de chacun sur le Plan Voile pour la réussite du projet Ecole de Voile Sportive.

1. Point sur l'école de voile loisir (information) => JC

Jacques Chauvet propose des actions qui permettront une meilleure détection des jeunes qui rejoindront l'École de Voile Sportive.

Jacques Chauvet propose l'organisation de 2 stages supplémentaires à ceux de Pâques et de la Toussaint déjà existants. Ces stages auront lieu la première semaine de Juillet et la dernière semaine d'Août, période où l'UCPA n'est pas à plein rendement, et s'adressent aux enfants des locaux n'étant pas encore partis ou déjà revenus de congés estivaux, car la voile loisir doit se pratiquer l'été. Les stages Optimist seront assurés par l'entraîneur Julien Moutarde, l'UCPA prêtera 10 coques d'Optimist, et les stages Catamaran pour les ados par un entraîneur UCPA. Ces stages créeront de recettes supplémentaires pour assurer les frais de fonctionnement de l'École de Voile Sportive.

De plus, afin de mieux répondre aux attentes sur des activités de loisir sur l'année scolaire, les sessions Optimist seront étendues de septembre à novembre et de février à juin. Ces sessions longues seront assurées par l'entraîneur Julien Moutarde. Cela consiste en l'ajout de séances Optimist loisirs les mercredis matin de septembre à octobre (12 séances) et mars à juillet (12 séances). L'intérêt du mercredi matin est que les enfants des écoles n'ont pas cours. Ils sont la cible de notre école d'Optimist. Les inscriptions seront fléchées vers la SNGRPC pour assurer des recettes supplémentaires et compenser les frais de fonctionnement. (*Note post réunion : Accord de notre maire suite à réunion du 18 avril 2023*).

Ces deux actions complémentaires devraient permettre d'identifier de nouveaux participants pour l'École de Voile Sportive.

Enfin des prestations de coaching proposées par l'entraîneur Julien Moutarde sur des support tels que



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

29ers et Nacra seront encouragées, les bénéfices de ces prestations étant directement redirigés vers les frais de fonctionnement de l'École de Voile. (*Note post réunion : Accord de notre maire suite à réunion du 18 avril 2023*).

2. Point sur l'école de voile sportive (information) => JC/JLW

Le circuit des compétitions prévus pour 2022-2023 était très ambitieux et financièrement difficile à suivre par les parents. C'est un risque pour la pérennisation de l'activité et il faudra pour 2023-2024 proposer un circuit de compétitions plus adapté aux possibilités des parents. Corinne Tournassat indique que ce problème a déjà été longuement évoqué avec Julien et les parents, mais une activité de haut niveau nécessite un engagement important, entre autres financier. Il faut contacter des sponsors pour négocier des accords de soutien, se faire prêter occasionnellement et à tour de rôle un véhicule par nos partenaires, organiser des soirées, lotos et autres pour récolter des fonds. Ces soutiens à notre activité VL sont un excellent moyen de communication pour ceux qui l'aideront !

Quentin Bourrust quitte le club à la fin de la saison pour rejoindre le Pôle Excellence à Carnon.

3. Point sur les régates à venir (information) => NB pour JLLC

L'avis de course de la CataCamarguaise a été mis en ligne et diffusé auprès des clubs et des anciens participants.

Pour Challenge Voile Légère, le CDV reviendra vers nous en temps voulu.

5. Commission Voile habitable (information) => DL

La commission voile habitable s'est réunie le 1^{er} Avril pour discuter :

- Composition de la commission, fonctions
- Organisation des régates 2023
- Préparation trophées et challenges 2024
- Divers

Tous les organisateurs ont été désignés pour les régates de 2023. Marie-Paule Kieffer organisera le Trophée 30/16, Jean-Claude Monceau organisera la Vespérale, Sébastien Denis organisera le Ronde SNSM, Dominique sera organisateur pour le Challenge de la Baie, et Alain Goujon sera organisateur pour le Trophée de la Baie.

Les 30/16 continueront de courir en même temps que les Dragon sur 4 régates le samedi en 2024. Une réunion aura lieu le 18 Avril avec le CNP et YCGM pour discuter de l'organisation commune des Challenge et Trophée de la Baie. Une proposition sera faite de séparer les Challenges et les Trophées et ne plus faire d'épreuve cumulée. Le programme qui sera proposé est de 4 régates de Trophée coorganisées par les 3 clubs, et 4 régates de Challenge exclusivement organisées par le SNGRPC.

La Rotary Race est maintenue le Samedi 13 Mai. Programme et AC à venir.



6. Commission Logistique

1. Projet d’achat d’un semi-rigide, Synthèse des réflexions (Validation) => PL

Lors de la dernière réunion du comité directeur, une revente du Lomac 4T avait été évoquée. Un petit groupe de travail constitué de Patrick Locheron, Guy Valentin, Michel Chadelas et Jean-Luc Wuhrlin s’est penché sur le dossier.

Patrick Locheron a présenté un état des lieux et des coûts de maintenance de la flotte de bateaux SNGRPC.

3 bateaux de travail :

- La vedette Canta Doc en service depuis 20 ans comme bateau comité
- Le semi-rigide Diplomatico, 6.25m moteur 150ch, bateau mouilleur, parfois en bateau comité, utilisation de plus en plus fréquente.
- Le Semi-rigide Lomac 4T, avec un problème de vérin de relevage automatique du moteur, n’est plus utilisé pour l’Ecole de voile.

A savoir qu’à l’heure de la réunion, l’utilisation du semi-rigide de la mairie pour d’autres activités du club que l’Ecole de Sport n’est pas acquis, et si cela est obtenu de la Mairie ce ne sera qu’à titre exceptionnel.

Une synthèse des coûts d’entretien ces 2 dernières années montre que Diplomatico a coûté plus de 8300€ d’entretien, contre 3700€ pour Canta Doc et 730€ pour le Lomac 4T. Diplomatico reste coûteux en entretien. Dominique Laplante remarque qu’il faudrait un budget l’entretien des bateaux sur les 3 années à venir pour voir si ce constat se confirme.

L’idée est donc de remplacer Diplomatico par un semi-rigide plus neuf et moins consommateur pour soulager la charge de fonctionnement de la flotte du Club.

Les solutions proposées :

- Un semi-rigide neuf Lomac 540 club avec Yamaha 70 CV à environ 25000 €
- Un semi-rigide Capelli Tempest 560 easy avec Yamaha 70 CV à un peu plus de 25000€

Pour rappel la valeur vénale de Diplomatico à la revente est de 8000€ à 10000€

Guy Llata souligne la question à clarifier en premier : y-a-t-il un besoin pour l’achat d’un nouveau semi-rigide ? Denis Reynaud pense qu’il faut garder Diplomatico et le soulager par l’achat d’une 3^{ème} semi-rigide fiable. Dominique Laplante pense qu’un semi-rigide supplémentaire n’est pas nécessaire et que la solution de la location à la journée reste la plus judicieuse.

Compte tenu des profonds désaccords aucune décision n’a été prise. Nous attendons le niveau de disponibilité du semi-rigide de la mairie pour envisager une suite de la réflexion.

En l’absence de décision sur la poursuite ou non de l’étude, Patrick Locheron ne s’occupera plus de ce dossier et demande que quelqu’un le reprenne.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

7. Calendrier 2024 (information) => NB

Une proposition de calendrier 2024 a été discutée avec les responsables de commissions et de flottes afin de préparer les discussions à venir avec les clubs de YCGM et CNP. La validation par le Comité Directeur aura lieu lors d'une prochaine réunion en fonction des nouvelles propositions.

8. Points divers

- **Annulation de la Ronde du Muguet (validation) => JLW**

En l'absence d'organisateur déclaré à 2 semaines de l'évènement et vu qu'il se déroule le lendemain du Trophée Lacaze, La ronde du Muguet est annulée. Une nouvelle formule avec l'ASPPC ou Sailor TV est à réfléchir pour 2024.

- **Situation Association Sud Dragon (information) => CC/JC/JLW**

L'AGO de Sud Dragon a eu lieu le 25 Mars dernier. Christian Charee ne s'est pas représenté à la présidence, et il n'y a pas eu de candidat pour reprendre la fonction. Pour rappel, l'association Sud Dragon a été fondée pour permettre la collecte de subventions pour l'organisation du Grand Prix Sud Dragon, et Sud Dragon et ses adhérents sont tous adhérents à la SNGRPC. Une AG extraordinaire à venir le 22 avril statuera sur la dissolution de l'association. Un fond de trésorerie de 16000€ environ restera à la clôture des comptes. Sud Dragon souhaite céder à la SNGRPC ce fond de trésorerie pour supporter l'organisation du Grand Prix 2023 et autres activités Dragon au sein du Club.

Jean-Luc Wuhrlin souligne qu'il faut éviter que ce don vienne en excédant du résultat du club en 2023, ce qui risque de pénaliser les demandes de subventions en 2024. (*Note post réunion : le don sera transformé en une dévolution. Philippe Terrisson conseille que Sud Dragon procède à une dissolution avec dévolution de leur patrimoine à la SNGRPC. Pour pouvoir éviter de comptabiliser l'actif transmis en produit, il faut que cette dévolution soit accompagnée de conditions (obligation d'accueillir les dragons dans le club, organisation annuelle d'une régata spéciale dragons etc.) Dans ce cas, la contrepartie de la trésorerie va dans les fonds propres de l'association et pas en produits.*)

Ce sujet sera à l'ordre de jour du prochain CD.

9. Prochaines réunions du comité directeur

Le Vendredi 12 Mai 2023 à 18h

Fin de Réunion 19h45

Le 24/03/2023

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD